



FICHE TERRITOIRE

Correns

Commune · Département 83

Bénéficiaire

Code INSEE	83045
EPCI de rattachement	CA de la Provence Verte
Population	886 habitants

Projets et financements

Projets recensés	5
Subventions accordées	393 324,81 €
Travaux éligibles	1 396 601,40 €
Taux moyen de subvention	27,00 %
Dispositifs mobilisés	DETR, DSIL, FONDS VERT

Dispositif	Projets	Montant accordé
FONDS VERT	1	234 960,00 €
DETR	3	117 364,56 €
DSIL	1	41 000,25 €

Répartition des dispositifs mobilisés

FONDS VERT		1 projet
DETR		3 projets
DSIL		1 projet

Évolution des financements

2019		20 382,56 €
2024		343 240,25 €
2025		29 702,00 €

Commune

Année	Projets	Travaux éligibles	Subventions accordées	Taux moyen
2019	1	50 956,40 €	20 382,56 €	40,00 %
2024	3	1 197 135,00 €	343 240,25 €	25,00 %
2025	1	148 510,00 €	29 702,00 €	20,00 %
Total	5	1 396 601,40 €	393 324,81 €	27,00 %

Évolution par dispositif

FONDS VERT

Montant accordé par année		
2024		234 960,00 €
Nombre de dossiers par année		
2024		1 dossier

DETR

Montant accordé par année		
2019		20 382,56 €
2024		67 280,00 €
2025		29 702,00 €
Nombre de dossiers par année		
2019		1 dossier
2024		1 dossier
2025		1 dossier

DSIL

Montant accordé par année		
2024		41 000,25 €
Nombre de dossiers par année		
2024		1 dossier

Répartition par tranche de subvention

Tranche	Projets	Part
Moins de 25 000 €	1	20,00 %
25 000 à 50 000 €	2	40,00 %
50 000 à 100 000 €	1	20,00 %
100 000 à 250 000 €	1	20,00 %
250 000 € et plus	0	0,00 %

Répartition par tranche de subvention par dispositif

Dispositif	< 25 k€	25-50 k€	50-100 k€	100-250 k€	250 k€ et +
FONDS VERT	0	0	0	1	0
DETR	1	1	1	0	0
DSIL	0	1	0	0	0

Principales catégories financées

Commune				
Catégorie	Projets	Travaux éligibles	Subventions accordées	Taux moyen
Non renseigné	5	1 396 601,40 €	393 324,81 €	27,00 %
Total	5	1 396 601,40 €	393 324,81 €	27,00 %

Source et mise à jour

Source : API Découpage administratif et Annuaire des Entreprises.

Données consultées ou mises en cache le 09/09/2026.

Document généré depuis Suivi Subventions. Les montants et informations doivent être vérifiés auprès des organismes compétents avant toute décision.